

Lettre ouverte aux parlementaires landais.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous allez examiner à partir du 7 octobre le projet de loi portant réforme de notre système de retraite. Ce projet a été précédé, du 5 juillet au 26 août 2013, par une consultation en bilatérales des acteurs sociaux.

Je considère que la question de nos retraites, et plus largement de notre système de protection sociale concerne l'ensemble des salariés et des citoyens. Il doit donc faire l'objet d'un large débat de société. C'est la raison pour laquelle, je demande que la réforme des retraites fasse l'objet d'une négociation tripartite entre syndicats de salariés, organisations patronales et le gouvernement.

La question d'un financement durable du système de retraites par répartition suppose de prendre en compte tous les paramètres, de faire le bilan des réformes antérieures, d'éclairer par le débat les conséquences des mesures envisagées. L'ampleur actuelle du chômage et la faiblesse des salaires pénalisent lourdement le financement des retraites.

Je vous rappelle que les Organisations Syndicales Landaises CGT, FSU, FO, SOLIDAIRES, UNSA et UNL ont porté cette demande, ainsi que les propositions de réforme et de financement émises dans un courrier au Premier Ministre.

Cette demande des Organisations Syndicales Landaises n'a malheureusement pas été entendue et le projet de loi qui vous est soumis ne correspond ni aux attentes de la majorité des salariés, ni aux propositions que je soutiens. La journée de mobilisation du 10 septembre, comme les multiples sondages d'opinion sont venus le rappeler : les salariés attendent une autre réforme des retraites. Le gouvernement et sa majorité parlementaire auraient tort de ne pas en tenir compte.

Le projet qui vous est soumis est injuste et inéquitable.

- **Injuste** car l'allongement de la durée de cotisation va pénaliser en particulier les jeunes et les femmes, et, en éloignant la perspective d'une retraite complète, viendra encore dégrader le montant des pensions.
- **Inéquitable** car il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés voient leurs cotisations augmenter, les retraités leur pension baisser du fait du report de 6 mois de la revalorisation annuelle des pensions. Le patronat, par contre, a obtenu une compensation immédiate et intégrale du financement des mesures de pénibilité.

Dans le prolongement des réformes précédentes, elle adresse aux plus jeunes un message inquiétant en refusant de prendre en compte le recul de l'accès à un emploi stable, l'augmentation de la durée des études dont je revendique la prise en compte pour la retraite. De plus beaucoup de sujets restent à traiter :

l'aménagement des fins de carrière, la situation des femmes, celle des poly pensionnés, les années d'études travaillées à l'étranger non prises en compte...

Encore une fois, cette réforme répond aux injonctions du MEDEF au détriment des revendications des salariés et retraités. Elle tourne le dos aux objectifs de justice sociale.

Vous comprenez bien, mesdames et messieurs les parlementaires mon souci d'essayer de vous faire partager l'idée que cette réforme des retraites n'est ni juste, ni viable dans le temps.

A terme, c'est mettre à mal notre système par répartition en incitant les plus aisés à avoir recours à la capitalisation et donc effriter la solidarité entre les générations mais aussi entre les professions qui étaient garantie jusqu'alors.

Vous êtes élus dans les Landes. Vous n'êtes pas sans connaître le rôle que nous avons joué en tant que citoyen afin que Monsieur Sarkozy soit battu. Les salariés ont pris une part importante pour envoyer au Parlement un changement de majorité, vous donnant même la majorité absolue.

Lors de la précédente réforme des retraites, en 2010, de nombreux parlementaires s'étaient mobilisés pour défendre le droit à la retraite à 60 ans et prouver qu'une autre réforme était possible.

J'attends donc beaucoup du débat parlementaire et ne manquerai pas d'être vigilant tout comme les salariés des Landes sur votre vote relatif à ce projet de loi.

En tant que citoyen, je vous demande solennellement de respecter les engagements pris en campagne électorale et d'oser le progrès social plutôt que la régression sociale.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les parlementaires, mes salutations les meilleures.

NOM PRENOM :

VILLE :

DATE :

SIGNATURE :